

SAINT-VERAND MAGAZINE

Hiver 2019—2020



Page 5 : des ateliers du numérique pour les plus de 60 ans.

Page 8 : remise en état des chemins ruraux suite aux intempéries.

Page 13 : un lavoir à Saint-Vérand : recherche de témoignages.



La salle des fêtes était comble vendredi 10 janvier à l'occasion des vœux de la municipalité et aussi de l'accueil des nouveaux arrivants.

Une cérémonie simple avec l'intervention de Bernard Eyssard. Cette année pas de bilan, pas de présentation des projets à venir en raison des échéances municipales qui se profilent mi-mars.

Le maire a remercié les personnes présentes, a eu une pensée pour les personnes malades et ceux qui nous ont quittés en 2019.

Il a également salué le travail réalisé par les agents municipaux, les enseignants, les associations, les élus et aussi tous les bénévoles qui savent se mobiliser quand c'est nécessaire. Cette mobilisation fait de Saint-Vérand une commune où il fait bon vivre.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur 3 agents municipaux au service de la commune de Saint-Vérand depuis plus de 20 ans : Martine Lapierre au secrétariat chargée de l'urbanisme, Thierry Monnet et Éric Odoit des services techniques.

La soirée s'est prolongée avec le vin d'honneur et la traditionnelle galette des rois offerts par la municipalité.



Bernard Eyssard félicite Eric Odoit, Thierry Monnet et Martine Lapierre.



Bernard Eyssard en compagnie de Marie-Thérèse Dubreuil et René Chauvin, maires de la commune.

Bernard Eyssard se retire de la vie publique



Je suis venu vous dire que je m'en vais...

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous par la voix de ce bulletin municipal. En effet j'ai décidé de ne pas me présenter comme candidat aux prochaines élections de mars 2020. Après 29 ans de vie municipale (élu en avril 1991) je m'en vais, avec le sentiment d'avoir servi au mieux les intérêts de nos concitoyens. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années.

Un maire seul ne peut rien faire, de ce fait je tiens à remercier les élus qui m'ont accompagné dans cette tâche, pour leur collaboration, leur implication, leur travail et leur disponibilité.

Trois mandats d'adjoints, deux mandats de maire m'ont permis de voir l'évolution et l'investissement sur la commune : restructuration d'une cantine, création d'un centre de loisirs, d'une école maternelle, d'une école primaire, aménagement de la rue des acacias, du centre village, restructuration de la mairie, d'un salon de coiffure, du mixage café, etc... pour une commune où il fait bon vivre, avec toujours un regard très proche de son budget.

Merci encore et bon vent à la prochaine équipe !

Bonne année 2020 à vous tous, qu'elle vous apporte bonheur, joie de vivre et la santé.

Elles auront lieu les 15 et 22 mars.

Vous pouvez contrôler votre inscription sur les listes électorales sur le site service-public.fr/particuliers.

Si vous avez déménagé, vous avez jusqu'au vendredi 7 février pour vous faire inscrire dans votre nouvelle commune. Pour les jeunes majeurs, l'inscription est automatique.

Pour voter, vous devez être muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

Sommaire :

Page 2 : Retour sur la cérémonie des vœux

Page 3 : Message de Bernard Eyssard « je viens vous dire que je m'en vais »

Page 4 : Le repas des aînés et au revoir Kandy,

Page 5 : Des ateliers numériques pour les plus de 60 ans

Page 6 : Une récompense pour Corinne Nirat de la Gabote et informations sur le Transport Intercommunal Collaboratif,

Page 7 : du côté de Zébulon et de l'école,

Page 8 : Suite aux intempéries de 2019,

Page 9 : Travaux et hommage à Éric Odoit

Page 10: Informations diverses,

Page 11: Le nouveau guide du tri

Pages 12 à 15 : La vie des Associations,

Page 16 : Bloc-notes et brèves.

Page de couverture : Les Maines après la neige.

Dessins de Raphaël Béliet.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand.
Édité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

Contact : Tél : 04 76 38 11 05

mairie@saint-verand-38.fr

www.saint-verand.fr

20
élections
municipales
20

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 24 novembre : Envol vers l'Afrique....



Comme chaque année, le repas des aînés, organisé par le CCAS, a fait salle comble, avec ses 150 convives, qui se sont retrouvés plongés dans un univers coloré et magique, celui de l'AFRIQUE. La salle, drapée pour l'occasion de magnifiques tissus, ornée de masques, de photos et de tableaux invitait au voyage. Le repas concocté par le traiteur « A table » a révélé des saveurs exotiques. Jeux chansons africaines, histoires et blagues ont conclu cette journée riche en échanges et convivialité.

Un grand merci à tous les membres du CCAS pour l'organisation ainsi qu'aux convives, pour leurs présences et leur enthousiasme.

Kandy s'envole vers d'autres projets !



En poste depuis l'ouverture du Mixage Café en avril 2016, Kandy, animatrice et coordinatrice ados a développé pendant ces 3 années des liens forts avec les habitants. Tout particulièrement des liens avec les ados, avec lesquels de nombreux projets ont été mis en place : le festival au bout de la rue, le chantier participatif de construction de l'extension, les concours Master-chef et les p'tits coups de main de l'été... Désireuse de se consacrer maintenant à la musique et aux voyages, elle a fêté son départ le vendredi 20 décembre, dans une ambiance chaleureuse, entourée de l'équipe municipale, des bénévoles, des habitants et des ados. Nul doute que le Mixage Café sera un peu vide sans elle...

Nous saluons sa bonne humeur, sa créativité et sa volonté d'entreprendre et lui souhaitons une bonne route pour ses projets futurs.

Restez à domicile
mais pas isolé !

Pour les plus de 60 ans.

Carsat Retraite & Santé au Grand Rhône-Alpes
EPN du Royans

Les Ateliers @ Initiation numérique

« Restons connectés »

Du 20/01 au 23/03 au **Mixage Café**

Les points abordés

- « Je crée mon compte en ligne Carsat »
- « Je fais mes premiers pas sur internet »
- « Je reçois et regarde des photos »
- « J'envoie un mail »
- « Je fais mes démarches administratives »
- « Je contacte mes proches en conversation vidéo »
- « Le numérique c'est quoi ? »

Les ateliers vous montrent ce qu'il est possible de faire avec les différents outils numériques : ordinateurs, tablettes, smartphones. Ensuite vous saurez les utiliser selon vos besoins et vos envies. Les ateliers s'adaptent au rythme de chacun.



Pourquoi vous initier au numérique :

- Pour garder le contact avec vos proches,
- Pour regarder des photos et des vidéos,
- Pour rester acteur de son bien vieillir,
- Pour effectuer vos démarches administratives,
- Pour vous renseigner sur les sujets qui vous intéressent (bricolage, jardinage, cuisine....),
- Pour vous distraire et jouer....



EPN du Royans

Les ateliers gratuits auront lieu tous les lundis et jeudis de 14 heures à 16 heures 30 à Mixage Café du lundi 20 janvier au lundi 23 mars inclus. A noter que les ateliers cesseront pendant la période des vacances scolaires du 22 février au dimanche 8 mars. Reprise des ateliers le lundi 9 mars. Les équipements numériques sont mis à votre disposition.

Une récompense pour Corinne Nirat de la Gabote



Corinne Nirat, qui fabrique du fromage de chèvre à Rolland (chèvrerie la Gabote) et qui est présente au marché tous les dimanches matins a été honorée à l'occasion de la foire de Montbrison . Elle a reçu la médaille de bronze à Fromagniac, concours des fromages de France le 7 et 8 septembre 2017 à St Agrève (Ardèche).

350 produits laitiers en lice cette année venus de toute la France , ils étaient fermiers, artisanaux, issus de coopératives, au lait cru ou pasteurisé. Ils ont été évalués et départagés par plus d'une centaine de jurés. Chaque table de notation était composée d'un maître fromager , d'un crémier fromager , d'un producteur et d'un amateur, sélectionnés par l'association.

Ci-contre, Corinne à coté d'Elodie Marhino, présidente de l'association Le plateau gastronome , organisatrice de Fromagniac.



Le fromage primé est un fromage à raclette qui peut également être consommé cru. N'hésitez pas....

Après une petite pause, le marché du dimanche matin a repris le dimanche 19 janvier.

Corinne sera présente seulement à compter du mois de mars car l'arrivée des cabris est prévue à compter du 20 février.

Le transport intercommunal collaboratif (TIC)

Mis en place il y a 2 ans, le TIC fonctionne entre les communes de St-Marcellin, Chatte et St-Vérand. Ce service a été reconduit le 1^o décembre pour une durée de un an. Il s'appuie sur des chauffeurs bénévoles.

Même si le nombre d'utilisateurs diminue, le nombre de trajets augmente. Preuve que le service est apprécié par ceux qui l'utilisent régulièrement. Pour encourager ce mode de transport, le conseil municipal a décidé de ramener le prix du trajet à 50 centimes au lieu de 1 euro.

Nous vous rappelons que les horaires sont désormais fixes et qu'il n'est plus utile de réserver votre trajet 48 heures à l'avance. Les horaires sont affichés aux points d'arrêt de la commune.

Pour information, des liaisons seront assurées **sur réservation** lors des élections municipales.

Les points d'affichage à Saint-Vérand :

A la mairie sur le panneau d'affichage, à l'église sur le panneau d'affichage à côté de la sortie porte latérale, lotissement des Frênes, intersection de la Gaucherie, rue du stade au niveau de l'entrée du lotissement, impasse des peupliers, allée des lauriers et rue des cerisiers.



Le TIC est à votre service le vendredi matin et le samedi matin. Reportez-vous aux horaires affichés en différents lieux de la commune.

Rendez-vous sur les lieux de passage et faites signe au chauffeur avec le panneau remis lors de votre inscription.

À Zébulon

Cette année, grande nouveauté !

Suite au retour à la semaine de 4 jours, Zébulon ouvre ses portes les mercredis matin. Une ambiance décontractée, des activités variées s'y déroulent et animent l'accueil de loisirs. Les animateurs et les enfants élaborent leur programme ensemble : de la gymnastique pour se dégourdir, du cirque pour la motricité fine, de la cuisine pour les papilles, du bricolage pour décorer la maison.

Bien d'autres idées encore qui n'attendent que d'être réalisées !



Pour les vacances d'hiver, le centre de loisirs accueillera les enfants du 24 au 28 Février 2020. L'équipe d'animation s'active d'ores et déjà afin de tout mettre en œuvre pour que les enfants s'amuse à ses côtés. Le programme est en cours d'élaboration, mais encore top secret !

Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est qu'il y aura de la glisse...



Il s'en passe également des choses du côté de la cantine ! Guillette, Le camion de Guillaud Traiteur s'est déplacé jus-

qu'à Saint-Vérand pour le plus grand plaisir de tous. Cette fois-ci, Guillette nous a régales avec ses ravioles aux différentes saveurs.

Un grand merci à elle pour son sourire chaleureux et ses mets délicieux.

À l'école, activité Kapla offerte par le sou des écoles



L'activité s'est déroulée le 3 décembre dans la salle des fêtes. Elle a concerné toutes les classes de la petite section au CM2.

Tout d'abord, ce sont les plus petits qui ont commencé les constructions et au fil de la journée, les autres classes ont complété les éléments déjà réalisés ou en ont créé d'autres. Chacun a pu faire preuve d'écoute des consignes données par les animateurs, de précision, de concentration, de minutie, d'entraide, de contrôle de soi afin de ne pas détruire le travail des autres élèves.

Au final, les enfants ont été extrêmement fiers de leurs réalisations et les parents ont pu découvrir leur travail en fin de journée. Lorsque l'animateur a sonné le compte à rebours de la démolition des constructions, les enfants étaient très excités. Ils ont ensuite à peine mis 4 minutes pour ranger les 24 000 planchettes ! Quelle efficacité ! Tout le monde a apprécié cette magnifique journée !



Un trophée pour les CM2

Lors du cross du collège, le jeudi 11 octobre auquel ont participé les élèves de CM2, il n'y a pas eu de podium individuel mais la classe a terminé 2e, entre deux écoles de St Marcellin (le Stade et le Centre) grâce aux très bons temps obtenus par les 4 meilleurs filles et garçons de chaque école. La classe a reçu un magnifique trophée et chacun a eu une médaille.

Bravo à eux !



L'année 2019 a été marquée par des événements climatiques forts qui ont marqué les esprits (tempête accompagnée de grêle le 15 juin, nouvelle tempête le 1^{er} juillet, sécheresse d'été, forte chute de neige le 15 novembre).

Nous profitons de cet espace pour remercier tous ceux qui se sont engagés à ces différentes occasions .

Merci aux employés municipaux , aux élus et habitants qui se sont mobilisés pour enlever les branches, couper les arbres qui obstruaient les voies de circulation,

Merci aux propriétaires qui ont accepté de couper les arbres en bordure de route et ont répondu favorablement à la demande faite par la commune,

Merci aux employés de Enedis qui ont œuvré dans des conditions difficiles pour rétablir l'électricité au plus vite même si certains secteurs ont été plus pénalisés (Moisène est resté sans électricité du jeudi soir au mercredi suivant),

Merci aux employés du service des eaux de SMVIC qui ont tout mis en œuvre en déplaçant les groupes électrogènes de communes en communes afin qu'aucune ne soit privée d'eau potable,

Entretien des chemins ruraux les samedis 18 janvier, 1^{er} et 15 février



Les intempéries de 2019 et notamment l'épisode neigeux de fin novembre ont entraîné un nombre important de chutes d'arbres et de branches.

Les routes ont été dégagées rapidement par les agents communaux. En revanche les chemins ruraux, souvent dans les bois, sont en très mauvais état et bien souvent impraticables. Afin de rouvrir le plus grand nombre de chemins pour la pratique de tous (randonneurs, VTT, chevaux, ..) dès ce printemps, **trois chantiers collectifs associant le maximum d'habitants** de St Vérand sont organisés par la municipalité.

Chacun doit être muni de gants solides, de vêtements de sécurité . Tous les matériels légers sont les bienvenus (tronçonneuse, cisaille). La commune fournira selon les besoins du matériel plus important. Compte tenu de la nature des travaux, les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas participer. Les enfants de plus de 12 ans doivent être placés sous la responsabilité de leurs parents.

Rendez vous à 8h sur le parking de l'école **les samedi 18 janvier, 1^{er} et 15 février**. Fin des travaux dans l'après-midi (selon météo et ardeur des équipes). Casse-croûte offert par la Municipalité à midi.

D'avance nous remercions toutes les personnes prêtes à s'investir afin de permettre la préservation d'un patrimoine communal.

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire par mail en précisant votre nom et votre numéro de téléphone (mairie@saint-verand-38.fr) ou au secrétariat de mairie avant le mercredi précédent.

Des travaux de voiries

Courant Octobre l'entreprise routière Chambard a réalisé le programme d'entretien de voirie prévu cette année. Un reprofilage de chaussée a été effectué suite à des affaissements de terrain sur la route des terres blanches. Une place PMR a été créée sur le parking du cimetière ainsi qu'un confortement de voirie sur la route de Moisène. La plus grosse tranche de travaux a été la réfection en enrobé de la route des fourneaux. 250 tonnes d'enrobé ont été nécessaires pour ce tronçon. Le montant total des travaux s'est élevé à 60 000 € TTC.



Éric Odoit a fait valoir ses droits à retraite



Après plus de trente ans au service de la commune, Éric Odoit vient de faire valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour toutes ces années passées au service de la commune.

C'est lui qui embellissait chaque année notre village au printemps et durant tout l'été avec la création et l'entretien de nos massifs de fleurs, il était en charge de nos travaux de peinture sur les bâtiments communaux, il était au service des associations et des habitants de la commune pour les locations de matériel et de salles. On ne compte plus le nombre de fuites d'eau réparées pendant sa carrière à toute heure du jour et de la nuit, souvent dans des conditions

difficiles y compris le jour de Noël.

Toujours avec le sourire et le sens du service, il entretenait notre cimetière, réalisa pendant de nombreuses années les fosses lors des enterrements, les relevés de compteur d'eau, le déneigement, ainsi que toutes les tâches diverses et variées accomplies sur la commune.

C'est un agent serviable, disponible, polyvalent, volontaire, agréable, qui a su mettre son énergie au service de la commune et de ses habitants.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite et le remercions encore pour son engagement au sein de notre collectivité pour le bien de tous. Il est temps pour lui de disposer de son temps, de faire de grandes randonnées et de profiter de sa famille.



Centrales villageoises : devenez acteur de la transition énergétique.



Les panneaux installés sur le toit de la salle des fêtes ont produit 19 351 kw depuis leur installation, production globalement conforme aux estimations.

L'objectif des centrales villageoises pour 2020 est de tripler la puissance déjà installée. L'association est à la recherche de nouveaux contributeurs prêts à devenir acteur de la transition énergétique sur notre territoire. Habitants, entreprises, collectivités peuvent souscrire des parts sociales.

- Avec une part de 100 €, vous rejoignez l'aventure de la transition citoyenne et participez au projet !
- Avec 400 € vous permettez l'implantation d'un nouveau panneau solaire.
- Avec 800 € vous compensez la consommation annuelle de votre famille, soit 2.800 kWh hors chauffage.

Ces placements sont rémunérés à hauteur de 2 ; 3% selon les prévisions des centrales villageoises. La commune de Saint-Vérand a souscrit des parts à hauteur de 2000 euros.

Carte d'identité et passeport : première demande ou renouvellement



Seules les mairies équipées de dispositifs de recueil biométrique sont en mesure de délivrer cartes d'identité et passeports. En conséquence, il est inutile de vous présenter à la mairie de Saint-Vérand pour ces démarches.

A proximité, c'est la commune de Saint Marcellin qui est habilitée.

A noter que vous êtes libre de vous rendre dans la commune de votre choix pour faire votre demande. Vous devrez par contre retirer votre titre dans la commune où vous avez effectué votre demande.

Les différentes étapes :

- * Je crée mon espace personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse
- * Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué, et je rassemble les pièces justificatives,
- * Je me présente au guichet de la mairie habilitée, généralement après avoir pris rendez-vous, avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales,

Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas ! L'évolution de nos modes de consommation nous fera progressivement parvenir à cet objectif.

C'est par exemple, favoriser les achats de produits en vrac à ceux sur emballés et préférer les produits réutilisables aux jetables !



Saint-Marcellin Vercors Isère communauté est responsable en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Elle gère la collecte et l'entretien d'un réseau de plus de 200 points d'apport volontaire des déchets recyclables (verre, papier, plastique...) et ultimes (non recyclables) répartis sur tout le territoire. La communauté de communes gère aussi trois déchèteries à Saint-Quentin sur Isère, à Vinay et à Saint-Sauveur.

Un nouveau guide du tri a été publié cet automne. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour vous débarrasser de vos objets devenus inutiles.

Encore une fois, nous vous invitons à respecter ces consignes pour le bien-être de tous et à ne pas confondre points d'apport volontaires et déchetterie.

Quelques consignes extraites du guide. L'intégralité du guide est accessible à partir du site de la commune : rubrique vie pratique et au format papier à la mairie.

DANS LE LE CONTENEUR JAUNE

LES BOUTEILLES & FLACONS EN PLASTIQUE



Bien vidés, pas besoin de laver !

BON A SAVOIR le conteneur jaune collecte aussi les bouchons plastiques ou métalliques !

LES EMBALLAGES ALIMENTAIRES PLASTIQUES



BON A SAVOIR Emboîter des pots de yaourt ça tient moins de place, mais ça pose un problème pour le tri... Alors on laisse tout en vrac !

LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bien vidés, pas besoin de laver !

BON A SAVOIR Le conteneur jaune collecte aussi les bouchons en plastique ou métalliques !



DANS LE LE CONTENEUR JAUNE

LES CARTONS FINS & BRIQUES ALIMENTAIRES



Aplatissez-les, ça tient moins de place !

Les cartons épais vont à la déchèterie !

DANS LE LE CONTENEUR BLEU

LES PAPIERS, JOURNAUX & MAGAZINES



En vrac !

BON A SAVOIR Le film plastique qui achemine votre publication préférée continue sa route dans le conteneur jaune.

COMPOSTER C'EST AUSSI RECYCLER !

Nos déchets organiques peuvent eux aussi avoir une "nouvelle vie". En les compostant, ils deviennent un fertilisant naturel pour le jardin. Sont concernés :

- Les déchets de cuisine : épiluchures de fruits et légumes, restes de fruits gâtés, marc de café et filtres, sachets de thé et infusion, coquilles d'œufs concassées...
- Les déchets de jardin : tonte de haies et de gazon séché, feuilles mortes, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, cendres, sciures et copeaux de bois...



DANS LE LE CONTENEUR VERT

LES EMBALLAGES EN VERRE



Sans bouchon ni couvercle !

BON A SAVOIR Les couvercles et bouchons métalliques vont au conteneur jaune. Les bouchons en liège vont au molok.

DANS LE CONTENEUR DE TYPE molok

LES ORDURES MÉNAGÈRES



BON A SAVOIR Dans un sac fermé de 30 l maximum

En triant au maximum nos déchets, que reste-t-il :

- Les verres et assiettes de tables (cassés), les couverts composés de plusieurs matières ;
- Les produits d'hygiène corporelle : brosse à dent, rasoir et lames jetables, coton, couches, tampons et serviette hygiéniques, lingettes, coton-tige...
- Les déchets alimentaires non compostables : os, arêtes, laitages, croûtes de fromage, noyaux, coquille de fruit de mer, huile de friture.

BON A SAVOIR La Communauté de communes propose des composteurs et lombricomposteurs à tarifs réduits (16, 23, 50 €). Elle accompagne les projets de compost semi-collectif (quartier, lotissement...).

Informations : ☎ 04 76 38 66 03
@ tri.dechets@saintmarcellin-vercors-isere.fr

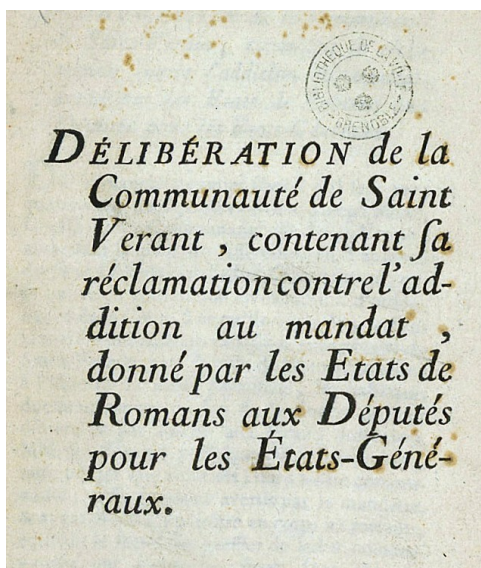
SAINT Hier et Aujour d'hui VERAND

L'Assemblée Générale de Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui se tiendra dans la salle Paul Berret samedi 15 février 2020 à partir de 9 h 30. Elle fera le point sur le bilan de l'année écoulée. Avec cinq conférences, un concert choral, des visites sur des sites remarquables tels que le verger expérimental de l'INRA de Saint-Marcel lès Valence ou la ville de Saint-Vallier, sans parler de l'appui à la préservation des tableaux de l'église, de la participation aux Journées du patrimoine et au Salon de Saint-Marcellin ou encore des deux publications, l'année 2019 aura été bien remplie. En 2020, l'association poursuivra ses travaux sur l'histoire et les patrimoines naturels, culturels et matériels de Saint-Vérand tout en abordant occasionnellement des sujets qui peuvent dépasser ce cadre.

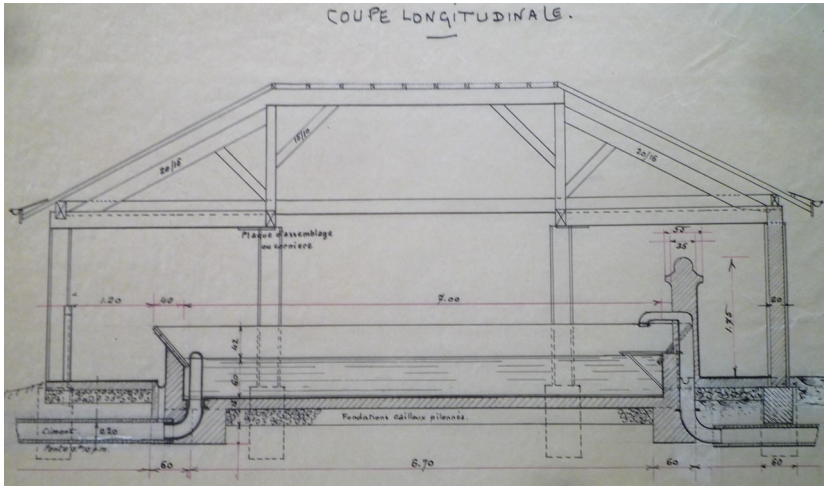
Une première conférence est prévue le vendredi 6 mars 2020 à la salle des fêtes. Sous le titre « La Révolution au quotidien : les cas de Saint-Lattier et de Saint-Vérand », Yves Bouyer, historien de Saint-Lattier, et Michel Jolland mettront en lumière les conséquences dans notre région des décisions prises au plan national et des bouleversements qu'elles ont entraînés. En 1789, Saint-Lattier et Saint-Vérand sont deux communautés rurales reliées par l'intermédiaire de Joseph Nicolas de la Porte, seigneur de l'Arthaudière et de Quincivet, qui sera rebaptisé « suspect Laporte » par l'administration révolutionnaire de 1793. Les conférenciers s'intéresseront au nouveau découpage territorial, à la mise en œuvre des décisions du gouvernement (vente des biens nationaux, confiscation des biens des émigrés, constitution civile du clergé, réquisitions...) et leurs répercussions dans la vie économique et sociale des deux communes.

La situation à Saint-Vérand sera abordée à partir de cinq documents d'archives. Le plus emblématique d'entre eux est connu dans l'Histoire sous l'intitulé « Délibération de la communauté de Saint-Vérand du 1er février 1789 ». Il faut bien mesurer la portée de cette délibération. Indirectement, elle informe sur la situation locale en illustrant le poids des bourgeois de Saint-Marcellin fortement possessionnés à Saint-Vérand et très influents dans la communauté. Surtout, elle va beaucoup plus loin. Elle se prononce en faveur de l'égalité devant l'impôt et ouvre un véritable débat politique majeur en refusant le compromis passé lors des « États du Dauphiné » (Romans, août 1788) entre les députés du tiers état et les privilégiés. Un débat auquel sont associés des noms aussi prestigieux que ceux de Barnave et Mounier.

Avec cette conférence, SVHA renoue avec l'une de ses premières thématiques, l'histoire, qui sera un axe fort en 2020, notamment avec les recherches sur l'église de Quincivet, Le travail sur le parler local, « le patois », devrait également connaître une nouvelle mise en évidence. Ouverte à tous, l'Assemblée Générale du 15 février fournira bien d'autres informations : une date à retenir !



Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui : la restauration des tableaux de l'église, les journées du patrimoine et des conférences.



En mai 1924 le Conseil Municipal décide la construction, envisagée depuis longtemps, d'un lavoir public sur la rive droite de la Cumane, en contrebas du chemin à quelques mètres du « pont du cimetière ». Recouvert d'un toit reposant sur 8 piliers en béton, le bâtiment mesure, d'après les plans, 11, 55 m de longueur par 7, 30 m de largeur et le bassin 7, 00 m par 3, 20 m. Ce dernier est équipé de planches à laver inclinées, en sapin. Elles seront rapidement refaites en béton. Un « triomphe », petite colonne de base carrée de 1,75 mètre de hauteur, renferme l'arrivée d'eau. L'écoulement se fait par un tuyau de surverse qui maintient une hauteur d'eau de 0,60 mètre. Des « lisses » en bois permettent de poser le linge à égoutter.

Dès 1926, les crues de la Cumane détériorent les tuyaux de ciment qui, partant d'un barrage situé à 200 mètres en amont du pont, alimentent le lavoir. Malgré la présence du mur de protection construit en 1936, la canalisation est à nouveau endommagée pendant la guerre. A la Libération, des « journées de chemin » sont organisées pour la réparer à l'aide de pipelines abandonnés par les troupes américaines et récupérés pour l'occasion.

Le lavoir est un lieu de rencontres, d'échanges de nouvelles et de potins divers et variés. C'est aussi un lieu rempli de poésie, de sonorités propres, d'un écho particulier qui dépend à la fois de la charpente et de l'eau. Il est fréquenté par les dames, en particulier celles qui habitent Rossat et Rolland. Dans ces quartiers privés d'eau courante, les citernes sont souvent à sec au cours de l'été. Les familles « descendent » au lavoir pour rincer la « buye » (la lessive) et profitent de l'eau de la Cumane pour, près du pont tout proche, faire boire vaches et chevaux et faire provision d'eau dans des bidons ou autres récipients.

Bien sûr quelques anecdotes sont attachées à ce lavoir. En 1949 le maire, M. Gerbert, reçoit une pétition émanant de personnes qui, habitant près de la fontaine située au centre du village, s'élèvent contre l'interdiction qui leur a été faite, notamment pour raison d'hygiène, d'utiliser ladite fontaine pour laver le linge. En réponse, le maire leur conseille, avec un certain bon sens, d'aller au « lavoir public situé à moins de 300 mètres du village » ! On raconte aussi qu'une nuit un chien-loup a été noyé dans le lavoir probablement par vengeance à l'encontre de ses maîtres.

Vers 1950 on commence à organiser le ramassage des ordures ménagères et où va-t-on les déverser ? A proximité du lavoir du côté du pont !

Il est difficile de reconstituer l'enchaînement précis des faits qui ont abouti à la disparition du lavoir. A l'origine, une crue importante de la Cumane aurait fortement déstabilisé le bâtiment. Peut-être était-ce celle du 5 juillet 1971 ? Ce jour-là une trombe d'eau, depuis classée événement mémorable par Météo-France, s'abat dans la vallée de l'Isère et en particulier sur le canton de Saint-Marcellin.

Aujourd'hui la machine à laver a remplacé la « buye » et les corvées de rinçage au gabot, à la Cumane ou au lavoir. La mémoire s'efface mais il est encore temps de recueillir les derniers souvenirs du lavoir de Saint-Vérand et de retrouver des photographies de ce bâtiment qui, en son temps, a marqué la vie de tous les jours au village. Appel est lancé !

Contact : svha@orange.fr / 06 32 54 76 79 (Jacques Ducros)



Le mardi 17 décembre, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école pour distribuer goûters et cadeaux aidé par les lutins du Sou des écoles.

Le sou des écoles a aussi offert une journée Kapla (voir page école).



Le 2^e Marché de Noël organisé par le Sou des écoles s'est déroulé le dimanche 22 décembre.

Les nombreux visiteurs ont pu flâner devant une trentaine d'exposants de produits artisanaux tout en peaufinant les derniers achats de Noël ou la décoration de la table du réveillon, et discuter autour d'une crêpe ou d'un vin chaud ! Les enfants ont profité des stands de maquillage et d'origami (réalisation de petite décoration en pliage papier) animés par le Sou des écoles.

La journée a été rythmée par les interludes musicaux de « L and G Quartet », les visites du Père Noël pour une photo ou une distribution de papillotes, et par les tirages de la tombola, très bien dotée par la générosité des exposants. Une ambiance de fête !

Salle des fêtes - Début des parties à 19h00 Ouverture des portes à 18h00

De nombreux lots à gagner : une trottinette électrique, un ordinateur portable ACER, un trampoline, une machine à café Tassimo, une tente Quechua 4 places avec 2 sacs de couchage, un épilateur à lumière pulsée, un aspirateur sans sac, une enceinte,, un lecteur vinyles, un chalet Playmobil, une valise cabine, une tondeuse cheveux/barbe...

Tarifs : 2€ le carton

Buvette et restauration rapide sur place !

Randonnée VTT et Pédestre et Trail

Les Rondes des Rameaux : Dimanche 5 Avril

Parcours : VTT : 15 km, 25 km, 35 km / Pédestre : 8 km, 15 km / Trail : 21 km

Tarifs : 9€ VTT / 7€ pédestre **dont 1€ pour le verre consigné à utiliser sur les ravitos**

Gratuit pour les moins de 12 ans avec un cadeau !

Inscription de 8h à 11h à la salle des fêtes

Café de bienvenue et assiette de ravioles offerte à l'arrivée !

Autre date à retenir ! Vendredi 26 Juin : Kermesse de l'école

Contact : 07.82.09.91.42 (Angélique Genovese, Présidente) ou sdesaintverand@outlook.fr

Retrouvez-nous sur Facebook : Sde Sde Sde ou avec l'adresse email ci-dessus



Sports Loisirs Bien-Etre (SLBE)



L'association **Sports Loisirs Bien-Etre (SLBE)** de Saint-Vérand a fait une rentrée sportive en fanfare. Les 3 activités proposées « Marche Nordique, Pilates et Renforcement Musculaire, Bien Vieillir » rassemblent chaque semaine plus de 70 personnes, sur plusieurs créneaux horaires.

Marche Nordique : lundi de 9h à 10h30, mardi de 8h45 à 10h15 groupe seniors et vendredi de 18h30 à 20h, en nocturne avec frontale, en extérieur. Ce groupe du vendredi peut encore accueillir quelques personnes.

Pilates Renforcement Musculaire : mardi de 17h45 à 18h45 et 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes Saint-Vérand.

Bien Vieillir : mardi de 10h45 à 11h45 à la salle des fêtes de Saint-Vérand.

Cette année, les pratiquants viennent de 16 communes différentes dont bien évidemment la très grande majorité de notre commune (28, soit 39%), suivies de Saint-Marcellin (19, soit 27%) et Saint-Sauveur (8, soit 11%).

RAPPEL

Toutes les activités de l'association sont encadrées par une éducatrice sportive diplômée. Sports Loisirs Bien-Etre fait le choix de limiter tous les groupes à environ 15 participants pour un accompagnement plus individualisé et pour plus de convivialité. Les personnes qui veulent découvrir notre association sont les bienvenues, la première séance découverte est gratuite.

Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter notre animatrice Christelle - 06 26 61 18 71 - assoslbe@yahoo.com



Le club des Joyeux Dauphinois s'est réuni le 11 décembre 2019 chez Ludovic Champon au restaurant des 3A à Chatte pour la dernière activité de l'année. Ce fut l'occasion pour les 42 participants de partager un très bon repas. Les joyeux Dauphinois ont apprécié cette journée à l'approche des fêtes de Noël car mettre les pieds sous la table cela vaut bien un après midi "Cartes".

L'assemblée générale du club se tiendra le 22 janvier 2020, ce sera aussi l'occasion de fêter l'Épiphanie.



Comité des fêtes :

La traditionnelle soirée mondée a eu lieu samedi 11 janvier. Merci à tous les participants. L'assemblée générale a également eu lieu vendredi 17 janvier. A l'heure où cet article est rédigé, les résultats ne sont pas connus.

Les dates à retenir :

Samedi 8 février, repas grenouilles animé par GMS Project , prix 23 euros par personne.

Samedi 14 mars, à partir de 21 heures, soirée dansante avec l'orchestre Syrius.

Services municipaux :

☐ **Mairie** : Lundi et jeudi : 13 h 30 à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

☐ **Agence postale** :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13 heures à 16 heures 30.

Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

Services intercommunaux :

☐ **Déchetterie** :

Route de la croix de May à Saint-Sauveur :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.

- Le samedi de 9 à 18 heures.

☐ **Eau et Assainissement**

Service d'astreinte, tous les jours et 24 heures sur 24 au

04.76.36.94.01

Pour les questions d'ordre administratif : contact@eau.smvic.fr ou appeler le **04.76.38.61.48** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Décès

Raymond Pellerin le 30 septembre

Joseph Mangelli le 18 octobre

Huguette Mourlan née Faure le 20 octobre

Berthe Détrouyat née Girond le 3 novembre

Mahrezia Ben Ali née Boulaaras le 15 novembre

Marcelle Croizat née Paire le 16 décembre

Naissances

Romane VILLA le 31 octobre

Antonin LE FUR le 6 décembre

Raphaël SORANZO le 23 décembre



Alerte Renforcée Sécheresse (arrêté préfectoral n°38-2019-11-15-001 du 15 novembre 2019)

Même si les dernières semaines ont été particulièrement pluvieuses, la commune est placée en situation **d'alerte renforcée** jusqu'au 29 février 2020. Cela signifie pour vous :

- Interdiction du lavage des voitures **hors stations professionnelles** équipées de lance « haute pression » ou recyclage de l'eau

- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m³ à usage privé, interdiction d'arrosage des pelouses, interdiction d'arrosage des jardins potagers de 9H00 à 20H00.

Amoureux des livres et des disques, à vos agendas...



Dimanche 29 mars, 2ème vide-bibliothèque organisé par l'association Les Éditions Achille Lescabot.

Renseignements auprès de Jean-Marc Bourgogne au 06 84 60 56 79.